

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

RÈGLEMENT 600-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 600 PORTANT SUR LE PLAN  
D'URBANISME AFIN DE MODIFIER LES AFFECTATIONS DU SOL DANS LE SECTEUR  
DE L'ANCIEN CHAMP DE PRATIQUE DU GOLF LA FALAISE ET AUX ABORDS DE  
CELUI-CI

- ATTENDU QUE** le *Règlement 600 portant sur le plan d'urbanisme* est entré en vigueur le 19 juin 2008 ;
- ATTENDU QUE** le conseil municipal peut modifier ce règlement en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., ch. A-19.1) ;
- ATTENDU QUE** le projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire ;
- ATTENDU QU'** un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé le même jour ;
- ATTENDU QU'** une assemblée publique de consultation a été tenue le 8 octobre 2024 ;

À CES FAITS,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement suivant soit et est adopté.

**Article 1**

La carte 6 « Concept d'organisation spatiale » est modifiée par le retrait de la pastille de couleur verte correspondant à « Le développement des activités récréatives intensives existantes » vis-à-vis l'ancien champ de pratique du golf La Falaise.

**Article 2**

La carte 7 « Plan des affectations du sol » est modifiée par le remplacement de l'affectation « Récréative » correspondant à l'ancien champ de pratique du golf La Falaise et de l'affectation « Résidentielle » à proximité des limites avec la Ville de

Sainte-Agathe-des-Monts par une affectation « Commerciale » en bordure de la route 117 et une affectation « Industrielle » au reste du secteur, le tout tel qu'illustré à l'annexe A du présent règlement.

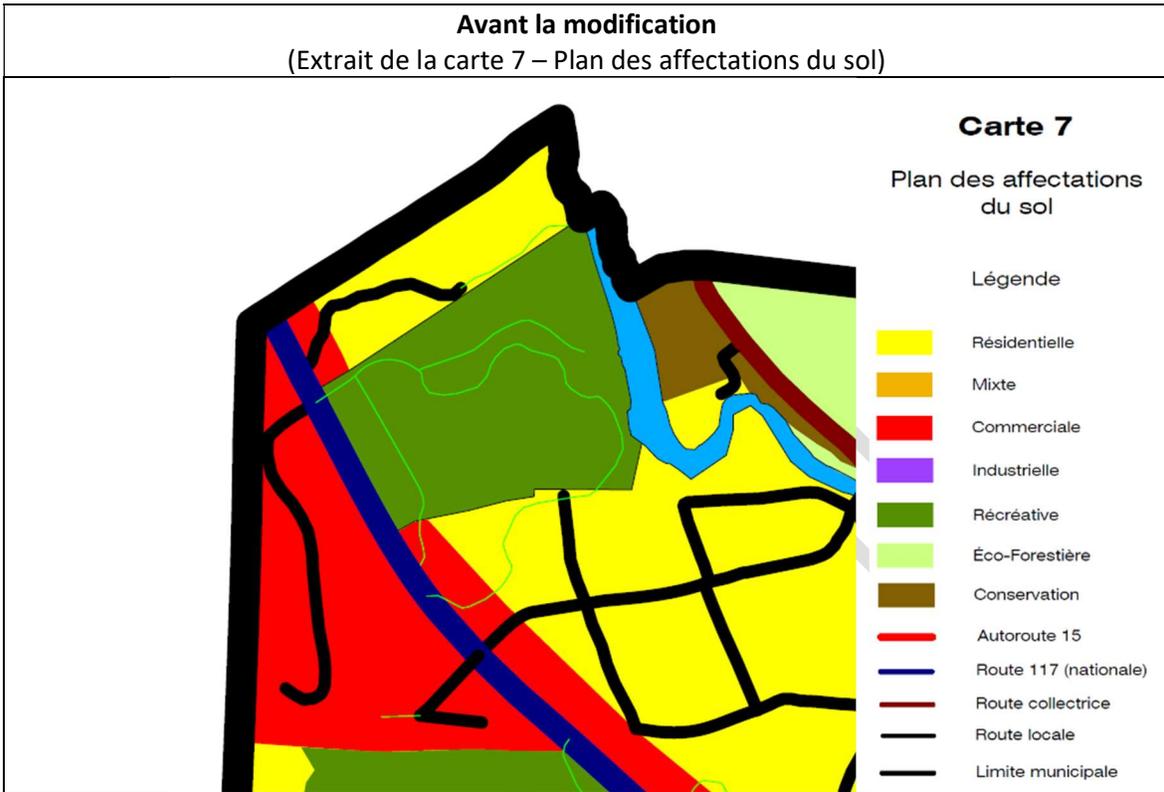
**Article 3**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

POUR ADOPTION

ANNEXE A – MODIFICATION DU PLAN DES AFFECTATIONS DU SOL

Avant la modification  
(Extrait de la carte 7 – Plan des affectations du sol)



Après la modification  
(Extrait de la carte 7 – Plan des affectations du sol)

